

**Acte n°2023-28  
Le Conseil d'Administration, en sa séance du 27 octobre 2023,  
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;  
**Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le Conseil d'Administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés, notamment l'article 38 ;

**Prend l'acte suivant :**

**OBJET : information sur la nomination d'une chargée de mission**

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la nomination de Mme Isabel PRADAT-PAZ en qualité de chargée de mission « COIL ». La lettre de mission est jointe en annexe.

Fait à Lyon, le 30 octobre 2023,

La Présidente de l'Université

Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université à compter du 3 novembre 2023  
Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 3 novembre 2023